

LETTRES PATENTES

Loi sur les compagnies, Partie III

(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

Le registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en personne morale sous le nom

AMIS DU PARC LAFONTAINE

et sa ou ses version(s)

FRIENDS OF PARC LAFONTAINE

FAIT À QUÉBEC LE 6 JUILLET 2007

*Déposées au registre le 6 juillet 2007
sous le numéro d'entreprise du Québec 1164540891*



Registraire des entreprises



Clivine Fardouin-311
Contresignataire

5- Objets

Le ou les objets pour lesquels la constitution en personne morale est demandée sont :
(inscrire les buts poursuivis)

1. PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE COMPRÉHENSION DES CARACTÉRISTIQUES HISTORIQUES DU PARC LAFONTAINE.
2. ENCOURAGER L'USAGE DU PARC LAFONTAINE PAR LES CITOYENS ET CITOYENNES DE MONTRÉAL ET ENCOURAGER LA PLEINE UTILISATION DE SES INFRASTRUCTURES ET EN PARTICULIER À DES FINS CULTURELLES ET ARTISTIQUES.
3. FAVORISER L'ACCÈS À UN MENU-SANTÉ DANS LES LIEUX DE RESTAURATION DU PARC LAFONTAINE.
4. PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL DU PARC LAFONTAINE ET ASSURER AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES LA POSSIBILITÉ D'EN JOUIR.
5. ENCOURAGER DES ÉTUDES RÉLIÉES À L'UTILISATION OPTIMALE DU PARC LAFONTAINE.
6. SOLLICITER LES FONDS NÉCESSAIRES ET L'APPUI FINANCIER DES CITOYENS ET CITOYENNES AFIN DE FAIRE VALOIR LES OBJETS DE LA CORPORATION.
7. CONTRIBUER FINANCIÈREMENT PAR VOIE DE DONATION AUX PROJETS D'AMÉLIORATION DE RÉNOVATION, D'ÉDUCATION OU DE RESTAURATION DU PARC LAFONTAINE ET DE SES INFRASTRUCTURES.

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe, identifier la section correspondante et numéroter les pages, s'il y a lieu.

6- Autres dispositions (s'il y a lieu)

EN CAS DE LIQUIDATION DE LA PERSONNE MORALE OU DE DISTRIBUTION DES BIENS DE LA PERSONNE MORALE, CES DERNIERS SERONT DÉVOLUS À UNE ORGANISATION EXERÇANT UNE ACTIVITÉ ANALOGUE.

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe, identifier la section correspondante et numéroté les pages, s'il y a lieu.

RETOURNER TOUS LES DOCUMENTS ACCOMPAGNANT CETTE DEMANDE AVEC VOTRE PAIEMENT.

NE PAS TÉLÉCOPIER.